



Rapports de l'exercice 2022

RAPPORT MORAL

Après deux années de fortes perturbations liées à la crise sanitaire du COVID, l'année 2022 se caractérise par un retour progressif à la normale.

Même si les masques chirurgicaux n'ont pas disparu de notre vie courante, tant leur usage s'est avéré efficace dans la lutte contre la transmission des germes, les activités de notre association ont repris avec le retour des visites au domicile des bénéficiaires, les actions de prévention santé en entreprises en présentiel, les réunions de bénévoles et bien sûr notre assemblée générale dans le village-vacances d'AZUREVA à Ronces les bains sous la présidence de Nathalie ZUBIOLLO.

Mais ces années COVID ont laissé des traces. Certains bénévoles ont été perturbés par ces périodes stressantes et ont des difficultés à reprendre les contacts physiques après ces mois de confinement. D'autres ont pris du recul par rapport à leur engagement associatif. De nouveaux usages professionnels sont apparus. Le télétravail et les réunions en distanciel se sont généralisés. Il n'est pas rare qu'une coordinatrice réunisse ainsi lors d'une action de prévention en distanciel, des participants originaires de plusieurs territoires, tant à La Poste qu'à Orange. Les chiffres en croissance des participants sensibilisés par ce type d'action sont là pour le prouver. Nos logements d'accueil franciliens n'ont retrouvé que progressivement un taux d'occupation élevé. Le coût des billets d'avion poussé par la hausse de prix des carburants et

l'inflation en général ont freiné la venue de certains bénéficiaires ayant recours à l'offre de soins parisienne. Le contexte économique pèse inéluctablement sur certaines de nos actions.

Au plan du fonctionnement interne de notre association, une évolution importante a été franchie avec le recrutement d'une directrice, Séverine CASLATTO, issue du monde associatif médico-social. Cet acte s'inscrivait dans le contexte de la décision de La Poste de cesser toute mise à disposition de personnel au bénéfice d'une association au-delà du 31 décembre 2023. Mon élection à la présidence par le Conseil d'Administration le 20 juillet 2022 a débouché sur une gouvernance bicéphale : la Directrice assure la direction opérationnelle de l'association et le Président se concentre sur le contrôle du pilotage opérationnel, la stratégie et les orientations générales.

A ce sujet, le cadre d'action défini par notre Conseil d'Administration se matérialise dans notre projet associatif APCLD 2025. Il a vocation à déterminer ce que doit être notre association à l'avenir et à faciliter la traversée de la période de turbulences générée par la décision de la Poste de mettre en place les CSE (comités sociaux et économiques de droit commun). Cette évolution n'est pas une nou-

veauté pour nous puisqu'elle a déjà eu lieu à France Télécom/Orange avec les comités d'entreprises puis les CSE. Toutefois, nous pouvons nous interroger sur la raison pour laquelle avec La Poste l'opération se déroule moins sereinement. Cette étape marque d'une certaine façon la fin du Monde Social PTT, ministère disparu en ...1990.

Comme d'autres associations, il va falloir nous adapter pour survivre et continuer à offrir à nos collègues ou anciens collègues atteints par la maladie ou le handicap, le soutien solidaire pour lequel l'APCLD a été fondée il y a 90 ans. C'est la raison pour laquelle des statuts modifiés sont soumis aux votes de notre Assemblée Générale. Sans perdre nos valeurs, ni oublier notre histoire, ce texte nous permettra d'évoluer, de rechercher de nouvelles sources de financement, de développer éventuellement des activités nouvelles et de nous ouvrir à de nouveaux adhérents.

Préparer notre évolution future est l'enjeu majeur de 2023 qu'il nous appartient de relever avec le Conseil d'Administration, les équipes et avec le soutien de tous les adhérents et bénévoles.

Je vous remercie.

Jean-Paul CAMO
Président de l'APCLD

CONVOCAATION

L'assemblée générale de l'APCLD se réunira le 2 juin 2023 dans la structure Centre Vacances AZUREVA de Pornichet-Baie de la Baule.

Ouverture des travaux à 9h.

Le Président, Jean-Paul CAMO

ORDRE DU JOUR

- Approbation du ou des administrateur(s) coopté(s) depuis la dernière Assemblée Générale

- Approbation des rapports : Rapport moral, Rapport d'activité, Approbation des comptes et affectation du résultat, Approbation des conventions règlementées.

- Présentation et vote des modifications statutaires

Sont convoqués les...

- Membres d'honneur,
- Membres actifs,
- Membres apparentés,
- Membres délégués,
- Membres correspondants,
- Membres issus des personnels des Groupes La Poste et Orange mis à disposition de l'Association au moins à 50%.

...agréés par le conseil d'administration

LA VIE INSTITUTIONNELLE ET LES PROJETS APCLD

Les administrateurs et membres d'honneur de l'association se sont réunis 6 fois en Conseil d'Administration et se sont mobilisés autour du projet APCLD 2025 afin de préparer l'avenir : penser le modèle économique de demain et moderniser les fonctionnements de l'association. Les thématiques suivantes ont été travaillées en 2022 :

- Sur les aspects économiques : Le maintien des contributions financières jusqu'à la mise en place des CSE La Poste en 2024 ; la recherche de nouvelles sources de financement, les liens avec les syndicats, l'analyse des coûts de revient, la recherche de pistes de mutualisation avec d'autres associations ;
- Sur les aspects juridiques : Réflexion autour d'une réforme statutaire pour ouvrir l'association sur l'extérieur, mise en conformité RGPD de l'association, la gestion des Ressources Humaines ;
- Sur les activités de l'association : Identification de nouvelles activités pour répondre aux besoins des bénéficiaires, renouvellement du Comité d'Honneur Médical ;
- Sur l'organisation : Modernisation et digitalisation des process de l'association, réflexion sur l'organisation territoriale de demain en prenant en compte les délégués, les bénévoles, et les salariés.

L'ensemble de ces réflexions va contribuer à enrichir le futur projet associatif de l'APCLD.

LES FORCES VIVES DE L'ASSOCIATION (au 31/12/2022) LES ADHÉRENTS

Les correspondants et référents	352
Les délégués	43
Les permanents du siège	10
Les coordonnatrices en région	8

	2021	2022
Membres actifs	1 209	1 116
Membres apparentés	98	106
TOTAL	1 307	1 222

En 2022, le réseau de bénévoles a réalisé presque 26 000 heures de bénévolat, soit l'équivalent de 16 ETP.

ACTIVITÉ DU SERVICE APPA

LES BÉNÉFICIAIRES ACCOMPAGNÉS

	Actifs	Retraités	Totaux	Dont réalisés par les bénévoles
La Poste	555	1 112	1 667	1 083
Orange	179	374	553	404
Totaux	734	1 486	2 220	1 487

Les suivis comptabilisés prennent en compte les contacts réalisés deux fois par an avec les adhérents. En moyenne, un bénévole ou un délégué accompagne 13 personnes.

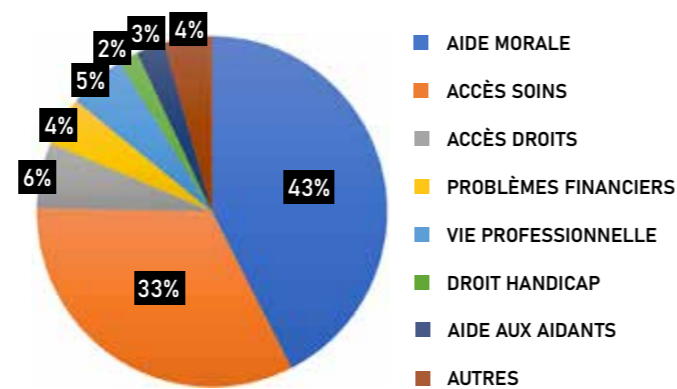
LES AIDES INDIVIDUELLES

	La Poste	Orange	Totaux	Dont réalisés par les bénévoles
Visites à domicile	971	328	1 458	1 056
Contacts téléphoniques	5 757	1 531	7 288	5 544
Contacts écrits	2 374	651	3 025	1 830

Les bénévoles ont repris les visites à domicile (en augmentation de 16.45%), ralenties, voire suspendues du fait du contexte sanitaire durant les 2 dernières années. Le corollaire de cette reprise est une baisse constatée sur les contacts écrits (-12.69%) et téléphoniques (-13.77%).

LA TYPOLOGIE DES AIDES

Pour la première fois depuis de nombreuses années, nous constatons une baisse de l'aide morale apportée (54% en 2021) et une hausse significative de l'aide à l'accès aux soins (5% en 2021). Ce constat reflète l'évolution des attentes des bénéficiaires qui sollicitent autant l'APCLD pour de l'information-orientation que pour du soutien moral qui était jusqu'à présent notre cœur d'activité. Les autres aides enregistrent des baisses, même l'aide que nous apportons aux aidants familiaux. En effet, l'information liée aux droits des « personnes aidées » est de plus en plus accessible via le net et des structures d'informations « locales ».



LES AIDES PÉCUNIAIRES

	Nombre d'aides accordées	Montant en €
La Poste	117	53 650,00 €
Orange	28	17 200,00 €
Total	145	70 850,00 €

En 2022, nous avons attribué moins d'aides pécuniaires mais avec des montants plus importants. Au 31 décembre 2022, 11 accords de principe étaient en cours pour un montant total de 5 850€.

LES LOGEMENTS D'ACCUEIL

	Personnes hébergées	Séjours	Nuitées
La Poste	209	104	1 437
Orange	66	40	528
Total	275	144	1 965

La durée moyenne du séjour dans nos appartements en 2022 était de 14 nuitées contre 16 en 2021. Le taux d'occupation de 53 % s'explique par une baisse des demandes en début d'année, une augmentation du prix des billets d'avion avec un reste à charge financier important provoquant une réflexion chez les bénéficiaires sur un déplacement en métropole dans le cadre de soins.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PRÉVENTION

	Communication	Prévention
La Poste	1 737	133
Orange	75	33
Mixte	74	9
Total	1 886	181
Dont réalisés avec des bénévoles	350	17

Les actions de communication sont en baisse de 12% et celles de prévention de 33% mais les modalités d'organisation des animations (distanciel, interrégionales, nationales) nous ont permis de toucher un plus grand public : 9 953 personnes (+ 161 %) ont reçu une information sur les missions de l'association et 3 800 (+16.6%) ont participé à un temps de sensibilisation.

Nous avons communiqué plus régulièrement auprès de nos partenaires et l'arrivée de deux nouvelles coordonnatrices a permis de réactiver localement les liens avec les entreprises (présentation des missions de l'association, programmation d'animations).

LA COMMUNICATION

En 2022, de nombreux supports de communication ont été créés ou actualisés :

- Guide du handicap
- Plaquette institutionnelle et du bénévolat
- Plaquette « sommeil, nutrition et télétravail »
- Plaquette à destination des aidants familiaux
- Livret des recettes
- 4 pages 2022
- Support CMB édité à 15 500 exemplaires
- Carte de vœux 2023
- Brochure des plus de 60 ans
- Affiches Semaine du Handicap / Missions APCLD / Bénévolat / Adhésions...
- Refonte du livret des régions pour la communication vers les partenaires
- Nouveaux goodies : marque pages, essuis à lunettes, gourdes

Le Solidarité Magazine est paru 4 fois dans l'année pour un total de 21 100 exemplaires.

La communication digitale a été développée principalement autour des réseaux Twitter avec 26 publications et 313 abonnés et sur Facebook avec 28 publications et 354 followers.

Fin 2022, la commission Communication a été réactivée pour travailler sur la stratégie de communication et élaborer un plan de communication.

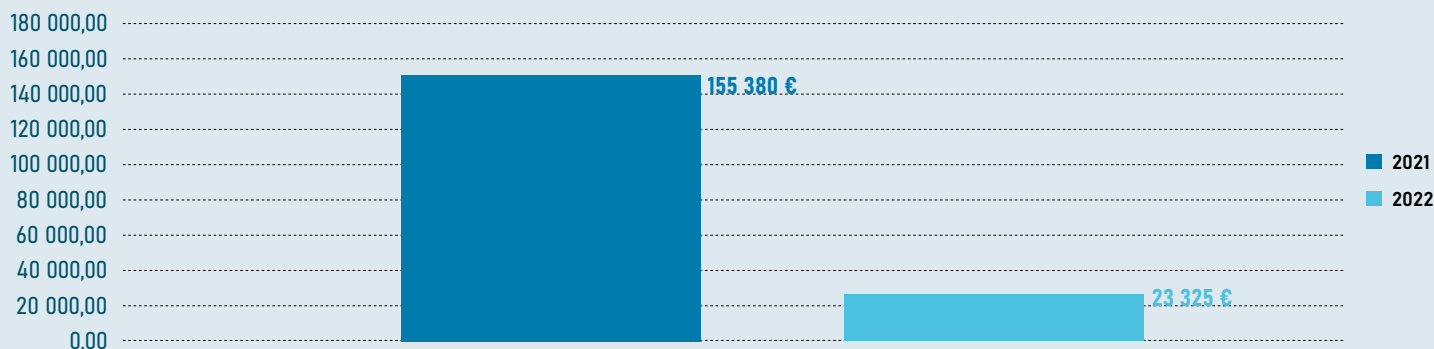


RAPPORT FINANCIER

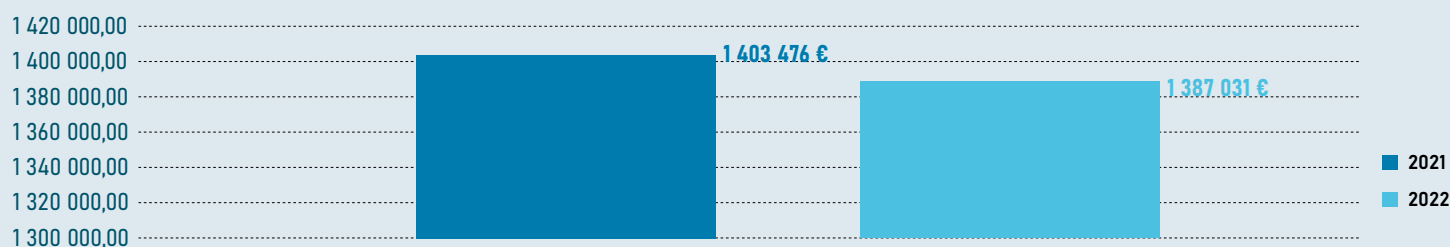
Le résultat 2022 est excédentaire de 23 325 €, en baisse de 132 056 €. Les produits qui s'élèvent à 1 387 031 € sont quasiment stables, accusant toutefois une baisse de 16 445 € en lien avec une diminution des dons, et un produit exceptionnel en 2021. En revanche, les charges qui s'élèvent à 1 363 706 € augmentent de 115 610 €.

Cette variation est principalement due à une augmentation significative des frais de personnels de 169 000 €, en lien avec le remplacement par des salariés, d'agents de La Poste. L'impact de ces embauches porte également sur les impôts et taxes, ces salaires étant soumis à la taxe sur les salaires (177 000 € si on tient compte des charges fiscales sur salaire).

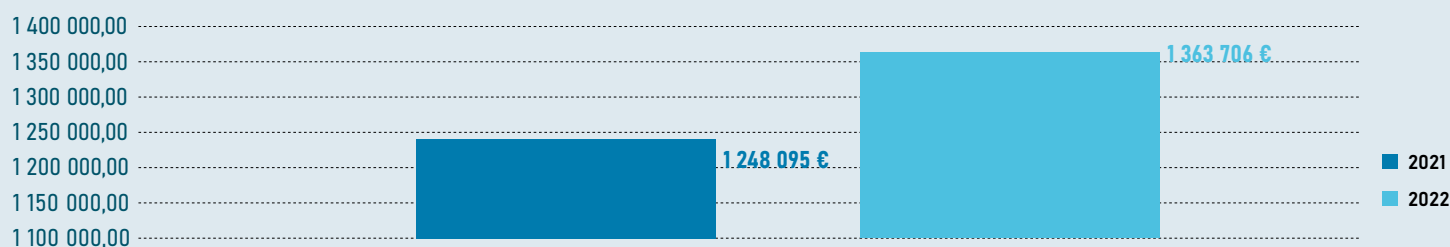
ÉVOLUTION DES RÉSULTATS



ÉVOLUTION DES PRODUITS



ÉVOLUTION DES CHARGES



« Les chiffres présentés ci-dessus sont extraits des comptes certifiés par le Commissaire aux Comptes dont les documents intégraux peuvent être communiqués aux adhérents qui en feront la demande. »

L'assemblée Générale de l'APCLD se réunira le 3 mai 2023 à 9h00 au siège de l'association :
45/47 Avenue Laplace – 94 100 ARCUEIL

Ordre du jour : Adoption des statuts modifiés par le Conseil d'Administration du 10 mars 2023.
Seule la question inscrite à l'ordre du jour pourra être traitée.

Le Président, Jean-Paul Camo